LE COMPTOIR DE L'IMMOBILIER
Laurent Jeannin

60 AVENUE PIERRE VERDIER 34500 BEZIERS TEL 04.67.26.28.28 FAX 04.67.62.35.94

HONORAIRES DES TRANSACTIONS -LOCATIONS - AVIS DE VALEUR

APPLICABLE AU 01-03-2019

Ordonnance N°86-1243 du 1er Décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence Journal Officiel du 9 Décembre 1986.
Le décret d'application de l'ordonnance N°86-1109 du 29 Décembre 1986 Journal Officiel du 30 Décembre 1986.
Arrêté du 29 Juin 1990 relatif à la publicité des prix pratiqués par des professionnels intervenant dans les transactions immobilières Journal Officiel du 3 Juillet 1990.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES (à la charge du vendeur)

Prix de vente Affiché ou Négocié	Forfait ou pourcentage
Inférieur à 50 000 €	4 000 €
Inférieur à 76 000 €	5 000 €
Egal ou Supérieur à 76 000,00 €	6.50%
Egal ou Supérieur à 100 580,00 €	6,25%
Egal ou Supérieur à 107 000,00 €	6,00%

Prix de vente Affiché ou Négocié	Forfait ou pourcentage
Egal ou Supérieur à 250 275,00 €	5.75%
Egal ou Supérieur à 255 600 €	5.50%
Egal ou Supérieur à 500 320 €	5.25%
Egal ou Supérieur à 521 520 €	5,00%

LOCATIONS

Locaux professionnels : 14 % HT du 1er loyer annuel (partagé par moitié entre le bailleur et le locataire)
Habitation : 13 % TTC du 1er loyer annuel (partagé par moitié entre le bailleur et le locataire)

AVIS DE VALEUR

Estimation avec document écrit : 108 € TTC par lot